Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/08/2024 - B2024/011761 - 2001 B 01309 - 440 245 314 - ABO-ERG Environnement

N° 2050-SD 2024

Certifié conforme à l'original (1)

Certifié conforme à l'original

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise * : BBO-ERG ENVIRONNEMENT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 243, Avenue de Bruxelles 83500 La Seyne sur mer — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET* : 4 4 0 2 4 5 3 1 4 0 0 0 1 6 — Néant * ☐

Exercice N clos le, : 31/12/2023

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	68 475	AG 58 019	10 456
	Fonds commercial (1)	AH	15 000	AI	15 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	36 216	AS 24 637	11 579
	Autres immobilisations corporelles	AT	138 920	AU 68 309	70 612
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX	17 550	AY	17 550
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	358 855	BG	358 855
	Autres immobilisations financières *	BH	26 555	BI	26 555
	TOTAL (II)	BJ	661 571	BK 150 965	510 606
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 151 896	BY 44 286	3 107 609
	Autres créances (3)	BZ	422 696	CA	422 696
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD	899 950	CE	899 950
	Disponibilités	CF	331 556	CG	331 556
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	34 525	CI	34 525
	TOTAL (III)	CJ	4 840 623	CK 44 286	4 796 337
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	7 334		7 334
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 509 528	1A 195 251	5 314 277

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 51 503 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° 2051-SD 2024

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG ENVIRONNEMENT — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	1 725 394
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	370 114
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 139 509
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	27 336
	TOTAL (III)	DR	27 336
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	431 608
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	974 031
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 605 944
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	121 432
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	14 417
	TOTAL (IV)	EC	3 147 433
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 314 277

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 899 875
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG ENVIRONNEMENT — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	6 863 486	FH	FI	6 863 486
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 863 486	FK	FL	6 863 486
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	38 712
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	255 722
	Autres produits (1) (11)				FQ	13
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	7 157 934
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	3 766
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	3 760 701
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	113 974
	Salaires et traitements*				FY	1 931 114
	Charges sociales (10)				FZ	698 434
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)	HS			GA	15 503
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	39 718
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	18 486
	Autres charges (12)				GE	17
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 581 713
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	576 221
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	33 817
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	33 817
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 980
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	3 899
	Total des charges financières (VI)				GU	7 879
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	25 938
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	602 159

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2053-SD 2024

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG ENVIRONNEMENT — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 016
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	370
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 386
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	13 181
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	13 181
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(795)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	96 053
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	135 196
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	7 204 136
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	6 834 022
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	370 114

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières				HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1G	8 811
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *				HP	
	- Crédit - bail immobilier				HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H	8 159
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX	25 000
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD	
(9)	Dont transferts de charges				A1	226 853
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		dont cotisations facultatives Madelin			A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
SINISTRES VEHICULES	2 213	
REGULARISATIONS FOURNISSEURS ET CLIENTS	10 969	12 386

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
REGULARISATIONS FOURNISSEURS ET CLIENTS	8 159	8 811

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ABO-ERG ENVIRONNEMENT

Bureau d'étude environnement

Annexe

Exercice
du 01/01/2023 au 31/12/2023

Montants en K€

S O M M A I R E

SOMMAIRE 2

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 3

1.1 Evénements principaux de l'exercice 3

1.2 Principes, règles et méthodes comptables 3

1.3 Evénements postérieurs à la clôture 3

1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables 3

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN 3

2.1 Bilan actif 3

2.1.1 Fonds commercial 3
2.1.2 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux 4
2.1.3 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux 4
2.1.4 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation 4
2.1.5 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation 4
2.1.6 Crédit-bail – Montants en K€ 5
2.1.7 Postes du bilan relatifs aux entreprises liées 5
2.1.8 Immobilisations financières – Mouvements principaux 5
2.1.9 Actif circulant - Classement par échéance 6
2.1.10 Créances douteuses 6
2.1.11 Produits à recevoir 6
2.1.12 Valeurs mobilières de placement 6
2.1.13 Charges constatées d'avance 6

2.2 Bilan passif 6

2.2.1 Capital 6
2.2.2 Charges à payer 7
2.2.3 Montant des créances et des dettes d'impôt différé 7
2.2.4 Provisions pour risques et charges 7
2.2.5 Dettes financières – Classement par échéance 8
2.2.6 Crédit-bail – montants en K€ 8
2.2.7 Produits constatés d'avance 8

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 8

3.1 Montant du chiffre d'affaire en K€ 8

3.2 Ventilation de l'effectif moyen 8

3.3 Résultat exceptionnel 8

3.4 Transfert de charges 9

3.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€ 9

4. ENGAGEMENTS 9

4.1 Engagements mentionnés précédemment 9

4.2 Autres engagements hors-bilan 9

5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE 9

6. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ISSU DE LA LIASSE FISCALE 10

7. TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ISSU DE LA LIASSE FISCALE 11

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Evénements principaux de l'exercice

➔ Néant

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par le règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

➔ Néant

1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

➔ Néant

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan actif

2.1.1 Fonds commercial

Le fonds de commerce, exploité à La Seyne, a été acquis le 01.01.2002 pour un montant de 15 000 €.
Il ne fait pas l'objet d'amortissement. Toutefois, il pourrait faire l'objet d'une provision pour dépréciation si sa valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants en K€	
	Invest.directs	Crédit-bail.
Installations techniques et outillage industr.	5,1	
Agencements	27,5	
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Immobilisations corporelles en cours		

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Le cerfa 2054-SD de la liasse fiscale est annexé en page 10 du présent document.

2.1.3 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Nature de l'immobilisation	Montants en K€	
	Invest.directs	Crédit-bail.
Concessions, Brevets, Licences	10,8	
Immobilisations incorporelles en cours	17,6	

2.1.4 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise.

2.1.5 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencements et aménagements de constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport (neuf & occasion)	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau & Informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié en fonction de la durée de vie prévue.
Le cerfa 2055-SD de la liasse fiscale est annexé en page 11 du présent document.

2.1.6 Crédit-bail – Montants en K€

➔ Néant

2.1.7 Postes du bilan relatifs aux entreprises liées

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		358,9
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	105,1	
Autres créances	1,9	200
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie – Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110,7	33,8
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie – passif		

Charges financières		
Produits financiers		14,7

2.1.8 Immobilisations financières – Mouvements principaux

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Mouvements principaux de l'exercice : ABO-ERG ENVIRONNEMENT a réalisé un prêt de 400 000 € à son actionnaire, ABO-Group France, dont le remboursement est prévu sur 84 échéances mensuelles, rémunérées au taux de 4,61%.

2.1.9 Actif circulant - Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.10 Créances douteuses

La politique du groupe ABO consiste à provisionner à 100% les factures clients de plus de 6 mois.

2.1.11 Produits à recevoir

Rubrique	Montant en K€
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1 070
Autres créances	76
TOTAL	1 146

2.1.12 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.13 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance, d'un montant de 35 K€, sont relatives à des loyers immobiliers (80%) et à des charges externes (20%).

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de **4 000 actions** de **10 euros** de valeur nominale :

	Nombre d'actions	**Valeur nominale**	**Capital en K€**
Position début d'exercice	4.000	10	40
Mouvements :			
Réduction de capital	/		
Augmentation de capital	/		
Position fin d'exercice	4.000	10	40

2.2.2 Charges à payer

Rubrique	Montant en K€
DETTES	
Dettes fournisseurs	291
Dettes fiscales et sociales	549
Autres dettes	15
TOTAL	855

2.2.3 Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :
Base

Provision pour indemnités de départ en retraite	18,5
Participation des salariés aux résultats	96,1
	114,6
Taux d'imposition : 25 %	
Allègement de la dette future d'impôts en K€ :	28,7

2.2.4 Provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitutions par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour IDR	**8,9**		**18,5**				**27,3**
Total	**8,9**		**18,5**				**27,3**

Des provisions pour litiges, entrant dans le cadre de l'assurance RC ou décennale, sont constituées lorsque la responsabilité de la société est mise en cause et pour un montant plafonné à la franchise. Toutefois, lorsque la mise en cause pourrait éventuellement dépasser les montants pris en charge par l'assureur (caractère le plus souvent exceptionnel), une provision complémentaire est constituée et estimée de bonne foi (ces montants étant très difficiles à définir).
Il est à noter que les contrats d'assurance en géotechnique et en environnement constituent un problème majeur de la profession.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise une fois le taux plein acquis, s'élève à 196.991 € (charges sociales comprises).

Ce montant a été calculé en retenant un taux d'actualisation de 3,55 %, un départ en retraite une fois le taux plein acquis, un taux de progression des salaires de 2,2%, et l'utilisation des tables de mortalité INSEE 2017-2019.

Ce montant a été comptabilisé en provisions pour risques et charges au 31 décembre 2023 pour 27.336 €.

La valorisation du fonds constitué par les versements effectués auprès de SMABTP Vie, augmentés des intérêts capitalisés au 31/12/2023 sont déduits de la provision globale brute, soit 169.655 €.

2.2.5 Dettes financières – Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
C/C Associés Prêt Garanti par l'Etat	431,6	184,1	247,6	

2.2.6 Crédit-bail – montants en K€

➔ Néant

2.2.7 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, d'un montant de 14 K€, sont relatifs à des prestations de services (100%).

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Montant du chiffre d'affaire en K€

Prestations de services	**6.863**
Total	6.863

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	27
Agents de maîtrise et techniciens	15
Total	42

3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre une perte de (1) K€ correspondant principalement à des régularisations clients et fournisseurs.

3.4 Transfert de charges

Les transferts de charges sont composés à 82 % de refacturations au groupe.

3.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€

		Résultat Net	Dont : Résultat exceptionnel
Résultat avant impôt		505,3	(0,8)
Impôt net de Crédit d'impôt	- au taux de droit commun	135,2	(0,2)
Résultat après impôt		370,1	(0,6)

Méthode employée :
Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4. ENGAGEMENTS

4.1 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
Cf 2.2.6	- Crédit-bail

4.2 Autres engagements hors-bilan

Engagements reçus	Montants
Garantie bancaire sur PGE	824,1 K€

5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

ABO HOLDING NV, société belge dont le siège est à : Derbystraat 55, 9051Sint-Denijs-Westrem

6. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

⑤ **IMMOBILISATIONS** N° 2054-SD 2024

Désignation de l'entreprise : ABC-ERG ENVIRONNEMENT — Néant ☐

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
INCORP	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		DS	DY
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	72 675	KE	KF 10 800
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont composants M2	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont composants M3	KS	31 356	KT	KU 5 063
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	84 307	KW	KX 27 457
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et matériel informatique		LB	27 156	LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LJ	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM 28 350
CORPORELLES	TOTAL III		LN	142 817	LO	LP 60 870
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		BG		BM	BT
FINANCIERES	Autres participations		BU		BV	BW
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		IP		IR	IS
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		IT	21 350	IU	IV 419 665
FINANCIERES	TOTAL IV		LQ	21 350	LR	LS 419 665
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	236 842	OH	OJ 491 535

CADRE B — IMMOBILISATIONS				Diminutions : par virement de poste à poste	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service par mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CO		DO	DT
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW 82 475	LX
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions	IS		MG		MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK 10 210	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements divers	IU		MM		MN 111 764	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP		MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et matériel informatique, mobilier	IW		MS		MT 27 156	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	10 800	NE 17 550	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	10 800	NH 192 684	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OL		MT	OW
FINANCIERES	Autres participations	JO		OX		OY	OZ
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	JI		2B		2C	2D
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	JZ		2E	55 806	2F 385 410	2G
FINANCIERES	TOTAL IV	JJ		NJ	55 806	NK 385 410	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		JJ		OK	65 606	OL 691 571	OM

7. TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

⑥ AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2024

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG ENVIRONNEMENT — Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	56 084	PF	1 935	PG		PH	58 019
TOTAL I		RK	56 084	RM	1 935	RN		RO	58 019
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	20 386	QA	4 251	QB		QC	24 637
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	32 710	QE	8 868	QF		QG	41 579
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	26 282	QM	448	QN		QO	26 730
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	79 378	QV	13 568	QW		QX	92 946
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	135 461	OP	15 503	OQ		OR	150 965

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS								REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions : Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions : Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions : Inst. générales, agenc. et aménag. des constr.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques, matériel et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles : Inst. générales, agenc. aménag. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immob. corporelles : Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immob. corporelles : Mat. bureau et autres immobs	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immob. corporelles : Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR)	NW		Total général (NS + NT + NU)	NY			Total général (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions de l'exercice non amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		ZB	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

ABO-ERG ENVIRONNEMENT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL : 40 000 €UROS

SIEGE SOCIAL

ZI DES PLAYES JEAN MONNET SUD, QUARTIER LA FARLEDE 243 AVENUE DE BRUXELLES, 83500 LA SEYNE SUR MER

440 245 314 RCS TOULON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Du procès-verbal de l'actionnaire unique du 28 juin 2024 de la société visée en rubrique, il résulte notamment ce qui suit :

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance par la lecture qui lui en a été faite du rapport du Président, statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice écoulé et après avoir constaté que la Réserve légale était dotée d'un montant représentant au moins 10% du capital social et que les comptes dudit exercice se soldent par un bénéfice de 370 144 €uros, décide sur la proposition du Président, d'affecter et de répartir ainsi qu'il suit ledit bénéfice, savoir :

- Distribution d'un dividende de 300 000 €uros,
- Le solde, soit la somme de 70 144 €uros en Report à nouveau.

L'actionnaire unique décide que ce dividende de 300 000 €uros, sera mis en paiement à partir d'une date qui sera fixée par le Président, et au plus tard le 30 septembre 2024.

POUR EXTRAIT
LE PRESIDENT



ABO-ERG Environnement

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Le Calypso
Quartier Euromed
Boulevard Jacques Saadé
48, quai du Lazaret
13002 Marseille

Tél. : +33 (0) 4 91 23 98 00
www.ey.com/fr

ABO-ERG Environnement

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société ABO-ERG Environnement,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'actionnaire unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABO-ERG Environnement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 28 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Xavier Senent

Bilan Actif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ABO-ERG ENVIRONNEMENT

Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	68 475	58 019	10 456	1 591
Fonds commercial	15 000		15 000	15 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**83 475**	**58 019**	**25 456**	**16 591**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	36 216	24 637	11 579	10 768
Autres immobilisations corporelles	138 920	68 309	70 612	52 471
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	17 550		17 550	
TOTAL immobilisations corporelles :	**192 686**	**92 946**	**99 741**	**63 239**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	358 855		358 855	
Autres immobilisations financières	26 555		26 555	21 350
TOTAL immobilisations financières :	**385 410**		**385 410**	**21 350**
ACTIF IMMOBILISÉ	**661 571**	**150 965**	**510 606**	**101 180**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	3 151 896	44 286	3 107 609	2 655 570
Autres créances	422 696		422 696	456 127
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**3 574 592**	**44 286**	**3 530 306**	**3 111 698**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	899 950		899 950	349 132
Disponibilités	331 556		331 556	1 430 340
Charges constatées d'avance	34 525		34 525	42 080
TOTAL disponibilités et divers :	**1 266 031**		**1 266 031**	**1 821 552**
ACTIF CIRCULANT	**4 840 623**	**44 286**	**4 796 337**	**4 933 249**
Frais d'émission d'emprunts à étaler	7 334		7 334	10 478
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**5 509 528**	**195 251**	**5 314 277**	**5 044 907**

Bilan Passif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ABO-ERG ENVIRONNEMENT

Devise d'édition €

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	40 000	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			1 725 394	1 271 412
Résultat de l'exercice			370 114	686 483
		TOTAL situation nette :	**2 139 509**	**2 001 895**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**2 139 509**	**2 001 895**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			27 336	8 850
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**27 336**	**8 850**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			431 608	614 284
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :	**431 608**	**614 284**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			974 031	947 914
Dettes fiscales et sociales			1 605 944	1 371 200
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			121 432	80 326
		TOTAL dettes diverses :	**2 701 407**	**2 399 440**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			14 417	20 438
		DETTES	**3 147 433**	**3 034 162**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**5 314 277**	**5 044 907**

Compte de Résultat (Première Partie)

ABO-ERG ENVIRONNEMENT

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	6 863 486		6 863 486	5 802 462
Chiffres d'affaires nets	**6 863 486**		**6 863 486**	**5 802 462**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			38 712	125 539
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			255 722	398 150
Autres produits			13	24
PRODUITS D'EXPLOITATION			**7 157 934**	**6 326 174**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 766	4 269
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			3 760 701	3 173 863
TOTAL charges externes :			**3 764 467**	**3 178 133**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			113 974	90 262
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 931 114	1 701 534
Charges sociales			698 434	618 822
TOTAL charges de personnel :			**2 629 548**	**2 320 356**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 503	15 000
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			39 718	67 860
Dotations aux provisions pour risques et charges			18 486	
TOTAL dotations d'exploitation :			**73 708**	**82 860**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			17	663
CHARGES D'EXPLOITATION			**6 581 713**	**5 672 274**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**576 221**	**653 900**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ABO-ERG ENVIRONNEMENT

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**576 221**	**653 900**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	33 817	2 146
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	33 817	**2 146**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 980	5 345
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 899	
	7 879	**5 345**
RÉSULTAT FINANCIER	**25 938**	**(3 198)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**602 159**	**650 701**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 016	3 197
Produits exceptionnels sur opérations en capital	370	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	12 386	**3 197**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 181	7 744
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	13 181	**7 744**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(795)**	**(4 548)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	96 053	70 946
Impôts sur les bénéfices	135 196	(111 275)
TOTAL DES PRODUITS	**7 204 136**	**6 331 517**
TOTAL DES CHARGES	**6 834 022**	**5 645 034**
BÉNÉFICE OU PERTE	**370 114**	**686 483**

ABO-ERG ENVIRONNEMENT

Bureau d'étude environnement

Annexe

Exercice
du 01/01/2023 au 31/12/2023

Montants en K€

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Evénements principaux de l'exercice

➔ Néant

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par le règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

➔ Néant

1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

➔ Néant

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan actif

2.1.1 Fonds commercial

Le fonds de commerce, exploité à La Seyne, a été acquis le 01.01.2002 pour un montant de 15 000 €.
Il ne fait pas l'objet d'amortissement. Toutefois, il pourrait faire l'objet d'une provision pour dépréciation si sa valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants en K€	
	Invest.directs	Crédit-bail.
Installations techniques et outillage industr.	5,1	
Agencements	27,5	
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Immobilisations corporelles en cours		

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Le cerfa 2054-SD de la liasse fiscale est annexé en page 10 du présent document.

2.1.3 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Nature de l'immobilisation	Montants en K€	
	Invest.directs	Crédit-bail.
Concessions, Brevets, Licences	10,8	
Immobilisations incorporelles en cours	17,6	

2.1.4 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise.

2.1.5 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencements et aménagements de constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport (neuf & occasion)	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau & Informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié en fonction de la durée de vie prévue.
Le cerfa 2055-SD de la liasse fiscale est annexé en page 11 du présent document.

2.1.6 Crédit-bail – Montants en K€

➔ Néant

2.1.7 Postes du bilan relatifs aux entreprises liées

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		358,9
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	105,1	
Autres créances	1,9	200
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie – Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110,7	33,8
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie – passif		

Charges financières		
Produits financiers		14,7

2.1.8 Immobilisations financières – Mouvements principaux

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Mouvements principaux de l'exercice : ABO-ERG ENVIRONNEMENT a réalisé un prêt de 400 000 € à son actionnaire, ABO-Group France, dont le remboursement est prévu sur 84 échéances mensuelles, rémunérées au taux de 4,61%.

2.1.9 Actif circulant - Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.10 Créances douteuses

La politique du groupe ABO consiste à provisionner à 100% les factures clients de plus de 6 mois.

2.1.11 Produits à recevoir

Rubrique	Montant en K€
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1 070
Autres créances	76
TOTAL	1 146

2.1.12 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.13 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance, d'un montant de 35 K€, sont relatives à des loyers immobiliers (80%) et à des charges externes (20%).

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de **4 000 actions** de **10 euros** de valeur nominale :

	Nombre d'actions	**Valeur nominale**	**Capital en K€**
Position début d'exercice	4.000	10	40
Mouvements :			
Réduction de capital	/		
Augmentation de capital	/		
Position fin d'exercice	4.000	10	40

2.2.2 Charges à payer

Rubrique	Montant en K€
DETTES	
Dettes fournisseurs	291
Dettes fiscales et sociales	549
Autres dettes	15
TOTAL	855

2.2.3 Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :
Base

Provision pour indemnités de départ en retraite	18,5
Participation des salariés aux résultats	96,1
	114,6

Taux d'imposition : 25 %

Allègement de la dette future d'impôts en K€ : 28,7

2.2.4 Provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitutions par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour IDR	**8,9**		**18,5**				**27,3**
Total	**8,9**		**18,5**				**27,3**

Des provisions pour litiges, entrant dans le cadre de l'assurance RC ou décennale, sont constituées lorsque la responsabilité de la société est mise en cause et pour un montant plafonné à la franchise. Toutefois, lorsque la mise en cause pourrait éventuellement dépasser les montants pris en charge par l'assureur (caractère le plus souvent exceptionnel), une provision complémentaire est constituée et estimée de bonne foi (ces montants étant très difficiles à définir).
Il est à noter que les contrats d'assurance en géotechnique et en environnement constituent un problème majeur de la profession.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise une fois le taux plein acquis, s'élève à 196.991 € (charges sociales comprises).

Ce montant a été calculé en retenant un taux d'actualisation de 3,55 %, un départ en retraite une fois le taux plein acquis, un taux de progression des salaires de 2,2%, et l'utilisation des tables de mortalité INSEE 2017-2019.

Ce montant a été comptabilisé en provisions pour risques et charges au 31 décembre 2023 pour 27.336 €.

La valorisation du fonds constitué par les versements effectués auprès de SMABTP Vie, augmentés des intérêts capitalisés au 31/12/2023 sont déduits de la provision globale brute, soit 169.655 €.

2.2.5 Dettes financières – Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
C/C Associés Prêt Garanti par l'Etat	431,6	184,1	247,6	

2.2.6 Crédit-bail – montants en K€

➔ Néant

2.2.7 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, d'un montant de 14 K€, sont relatifs à des prestations de services (100%).

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Montant du chiffre d'affaire en K€

Prestations de services	**6.863**
Total	6.863

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	27
Agents de maîtrise et techniciens	15
Total	42

3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre une perte de (1) K€ correspondant principalement à des régularisations clients et fournisseurs.

3.4 Transfert de charges

Les transferts de charges sont composés à 82 % de refacturations au groupe.

3.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€

		Résultat Net	Dont : Résultat exceptionnel
Résultat avant impôt		505,3	(0,8)
Impôt net de Crédit d'impôt	- au taux de droit commun	135,2	(0,2)
Résultat après impôt		370,1	(0,6)

Méthode employée :
Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4. ENGAGEMENTS

4.1 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
Cf 2.2.6	- Crédit-bail

4.2 Autres engagements hors-bilan

Engagements reçus	Montants
Garantie bancaire sur PGE	824,1 K€

5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

ABO HOLDING NV, société belge dont le siège est à : Derbystraat 55, 9051Sint-Denijs-Westrem

6. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

⑤ **IMMOBILISATIONS** N° 2054-SD 2024

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG ENVIRONNEMENT — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	72 675	KE		KF	10 800	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ		KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions — Dont Composants M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS	31 154	KT		KU	5 063	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	84 307	KW		KX	27 457	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	27 156	LC		LD		
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	28 350	
	TOTAL III	LN	142 617	LO		LP	60 870	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	21 350	1U		1V	419 865	
	TOTAL IV	LQ	21 350	LR		LS	419 865	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	236 641	ØH		ØJ	491 535	

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW	83 475	1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	36 216	ML		
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	111 764	MO		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	27 156	MU		
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes	NC		ND	10 800	NE	17 550	NF		
	TOTAL III	IY		NG	10 800	NH	192 686	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	55 806	2F	385 410	2G		
	TOTAL IV	I3		NJ	55 806	NK	385 410	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	66 606	ØL	661 571	ØM		

7. TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

⑥ AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2024

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG ENVIRONNEMENT — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	56 084	PF	1 935	PG		PH	58 019
TOTAL I		RK	56 084	RM	1 935	RN		RO	58 019
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	20 386	QA	4 251	QB		QC	24 637
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	32 710	QE	8 868	QF		QG	41 579
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	26 282	QM	448	QN		QO	26 730
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	79 378	QV	13 568	QW		QX	92 946
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	135 461	ØP	15 503	ØQ		ØR	150 965

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR)	NW		**Total général** (NS + NT + NU)	NY			**Total général** (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	